

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 6 novembre 2024 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024. Tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens (« CAD »), à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes au 29 septembre 2024 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers intermédiaires ») et nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (le « rapport annuel »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « prédire » ou « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, ou « potentiel » et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- notre capacité à nous adapter aux changements apportés à notre entreprise dans son ensemble en raison de la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »);

- l'absence continue de perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement mondiales dans nos activités et notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants, que nous continuons de surveiller;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel et d'autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- incapacité à ouvrir des magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière et incapacité à refinancer ou à renégocier cette dette selon des modalités favorables ou satisfaisantes;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique et de la conjoncture générale (par exemple, l'inflation et les taux d'intérêt en hausse);
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à gérer les stocks et à prévoir nos besoins en matière de stocks, que nous continuons de surveiller, ainsi qu'à gérer les réseaux de distribution de nos articles. En prévision de notre croissance et pour bien nous couvrir contre l'inflation, nous avons accumulé des quantités importantes de stocks. Si notre offre excède la demande, nous pourrions devoir prendre certaines mesures pour réduire nos stocks, ce qui pourrait porter atteinte à notre marque;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs à l'échelle mondiale;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- interruptions des activités de fabrication et de distribution en raison de facteurs comme les problèmes opérationnels, les perturbations des fonctions de transport et de logistique ou les pénuries ou perturbations de la main-d'œuvre;
- risques et perturbations mondiales liés aux événements géopolitiques, qui pourraient détériorer davantage la conjoncture générale et les conditions d'exploitation;

- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces;
- incapacité à tirer les avantages prévus du programme à phases multiples de la société (le « programme de transformation ») mis en œuvre pour accroître l'efficacité opérationnelle en optimisant la production et l'approvisionnement, en perfectionnant les gens et les ressources et en mettant l'accent sur nos consommateurs, afin de favoriser une croissance durable, la rentabilité et la valeur à long terme.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités et nos sources de financement, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » ci-après.

Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables », des états financiers intermédiaires.

Les symboles « \$ » et « CAD » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB », « HKD » et « JPY » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois, le dollar de Hong Kong et le yen japonais, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. Le présent rapport de gestion et les états financiers intermédiaires qui l'accompagnent sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Toute référence à l'« exercice 2023 », à l'« exercice 2024 » et à l'« exercice 2025 » s'entend de l'exercice clos le 2 avril 2023, de l'exercice clos le 31 mars 2024 et de l'exercice se clôturant le 30 mars 2025 de la société, respectivement.

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2023, l'exercice 2024 et l'exercice 2025 sont des exercices de 52 semaines.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que la présentation de la répartition des frais de vente, généraux et administratifs soit conforme à celle de l'exercice considéré. Au cours de l'exercice 2024, la société a modifié sa base de répartition de certains frais de vente, généraux et administratifs entre les secteurs opérationnels afin de fournir des informations plus pertinentes sur la performance financière de chaque secteur opérationnel. Le reclassement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, sur le bénéfice par action ni sur les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière de l'exercice comparatif.

Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » dans le rapport annuel pour de plus amples renseignements sur la mise à jour des données de la période comparable.

Se reporter à la rubrique « Composantes de nos résultats d'exploitation » du rapport de gestion de notre rapport annuel de l'exercice 2024 pour une description des mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité de la société. Aucun changement significatif n'a été apporté aux composantes des résultats d'exploitation de la société depuis le 31 mars 2024.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 1^{er} octobre 2023, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Variation en pourcentage	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Variation en pourcentage
Produits	267,8	281,1	(4,7) %	355,9	365,9	(2,7) %
Marge brute	164,1	179,5	(8,6) %	216,7	234,7	(7,7) %
<i>Ratio de la marge brute</i>	61,3 %	63,9 %	(260) pb	60,9 %	64,1 %	(320) pb
Bénéfice (perte) d'exploitation	1,6	2,3	(30,4) %	(95,3)	(97,4)	2,2 %
Bénéfice net (perte nette)	6,3	4,1	53,7 %	(67,7)	(80,9)	16,3 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	5,4	3,9	38,5 %	(72,0)	(77,2)	6,7 %
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société						
De base	0,06 \$	0,04 \$	50,0 %	(0,74) \$	(0,75) \$	1,3 %
Dilué ¹	0,06 \$	0,04 \$	50,0 %	(0,74) \$	(0,75) \$	1,3 %

En millions de dollars canadiens	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024
Situation financière :		<i>Données reclassées²</i>	<i>Données reclassées²</i>
Trésorerie	68,8	37,5	144,9
Total de l'actif	1 566,7	1 589,3	1 481,6
Total des passifs non courants	781,0	815,2	725,2
Capitaux propres	368,9	355,7	423,5

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était moins élevé que le prix d'exercice. Par conséquent, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024, 1 456 274 actions potentiellement dilutives et 1 294 234 actions potentiellement dilutives, respectivement, ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 170 356 actions et 958 806 actions, respectivement).

² La société a modifié les méthodes comptables existantes relatives à la présentation des passifs dans l'état de la situation financière au 1^{er} avril 2024 et a identifié des provisions relatives aux garanties dans les passifs non courants qui ne peuvent plus être classées à ce titre. Par conséquent, des montants de 22,2 M\$ et de 23,0 M\$ pour le 1^{er} octobre 2023 et le 31 mars 2024, respectivement, ont été reclassés dans les passifs courants au poste Provisions de l'état de la situation financière. Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables », des états financiers intermédiaires pour en savoir davantage sur le reclassement.

FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR NOTRE RENDEMENT

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion du commerce de détail et du commerce en ligne, mais cette expansion pourrait être retardée en raison de la conjoncture mondiale. Nous continuons de surveiller cette conjoncture et son incidence éventuelle sur notre capacité à enregistrer une croissance positive des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

- *Ventes en gros.* À l'exercice 2024, nous avons rationalisé nos partenariats de gros dans le cadre de notre stratégie mondiale en matière de ventes directes aux consommateurs. Nous avons l'intention d'accroître graduellement notre contrôle sur notre distribution en déplaçant progressivement les ventes de notre canal de vente en gros vers notre canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui aura une incidence sur la tranche des produits que ce canal représente dans le total des produits.
- *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans la conception, dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles, ce qui comprend le perfectionnement des talents, ainsi que d'élargir notre offre dans nos catégories d'articles existantes, pour des styles, usages et climats présentant différents profils de marges. Alors que la répartition selon les articles évolue, notre ratio de la marge brute pourrait subir l'incidence défavorable d'une baisse de la proportion de ventes dans la catégorie des manteaux en duvet épais, qui engendre à l'heure actuelle les marges les plus élevées.
- *Contexte inflationniste.* Les pressions inflationnistes pourraient persister au cours des périodes futures et différer significativement d'un marché à l'autre. Ces pressions pourraient avoir, entre autres répercussions à l'échelle mondiale, une incidence défavorable sur notre capacité à maintenir le ratio de la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits actuels. Les taux d'intérêt élevés pourraient avoir une incidence sur notre entreprise, y compris sur les coûts d'emprunt et autres coûts, ainsi que sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. De plus, les pressions inflationnistes sont susceptibles d'influer sur la part de revenu discrétionnaire dont certains clients disposent pour acheter nos articles.
- *Conditions macroéconomiques.* Nous sommes exposés à des risques en raison du contexte macroéconomique changeant, y compris les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'incertitude économique, les contraintes budgétaires des clients, et l'inflation, ainsi que les craintes de possibles ralentissements ou récessions économiques qui pourraient en découler, et tous ces facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande des consommateurs à l'égard de nos articles. Nous surveillons continuellement les incidences directes et indirectes de ces circonstances sur notre entreprise et nos résultats financiers.
- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 78,1 % et 78,9 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2024 et de l'exercice 2023, respectivement. En outre, nous avons généré 82,6 % et 83,9 % de nos

produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2024 et de l'exercice 2023, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BALL ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BALL ajusté¹, entre autres, peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe. La performance de nos activités peut aussi subir l'incidence du moment et de l'intensité des températures froides, qui peuvent influencer le comportement d'achat, par exemple faire en sorte que les achats soient anticipés ou tardifs par rapport aux périodes précédentes, particulièrement dans notre canal de ventes directes aux consommateurs.

¹ *Le BALL ajusté est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.*

Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse et de prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable, les facilités de crédit en Chine continentale et la facilité de crédit au Japon. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Tendances du climat à l'échelle mondiale.* Pour une partie de nos activités, la demande des consommateurs pour nos articles dépend des saisons froides et des conditions météorologiques. En effet, celle-ci peut être altérée par le fait que les conditions climatiques mondiales tendent à se réchauffer, réduisant ainsi les périodes de froid habituelles ou augmentant la variabilité de la météo.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2024 et 2023, nous avons généré 70,5 % et 70,1 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien.

Se reporter à la section « Risque de change » de la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché » ci-dessous dans le rapport de gestion pour en savoir davantage sur le change.

- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés et à l'agitation sociale, notamment les risques liés aux élections à venir aux États-Unis, qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs, les voyages internationaux, les marchés du crédit, la logistique et les taux de change dans certains pays et territoires.

Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient nous préoccupent toujours et nous maintenons la suspension de toutes nos ventes en gros et en ligne en Russie. Nous continuons de surveiller les conflits en cours et leur incidence sur la vie des personnes touchées.

Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.

SECTEURS

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation.

Notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos magasins de détail exploités directement et de notre site Web de commerce en ligne offert dans de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations lancée récemment et actuellement disponible aux États-Unis et au Canada.

Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits territoriaux exclusifs partiels ou complets pour la vente de nos articles dans un marché particulier par l'entremise de leurs propres canaux de ventes directes aux consommateurs ou partenaires de gros locaux. Nous avons notamment commencé à œuvrer dans le commerce de passage au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, et les résultats de ces activités sont inclus dans le secteur Ventes en gros.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés, aux amis et à la famille, certains frais de vente, généraux et administratifs et les résultats de l'entreprise de fabrication de tricots nouvellement acquise, Paola Confectii.

Au cours de l'exercice 2024, la mesure de la performance de notre secteur Ventes autres a été modifiée de façon à exclure les frais généraux et administratifs, qui sont maintenant présentés comme un élément de rapprochement avec le bénéfice d'exploitation consolidé de la société. Ce changement dans la présentation des informations sectorielles a été effectué pour améliorer la compréhension de la performance financière du secteur Ventes autres.

Les charges du siège social comprennent les coûts qui ne sont pas liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros ou Ventes autres, y compris les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs.

Le tableau suivant présente, par région géographique, les magasins de détail permanents exploités directement de notre secteur Ventes directes aux consommateurs au 29 septembre 2024.

	31 mars 2024	Exercice 2025		29 septembre 2024
		Entrées au cours du premier trimestre	Entrées au cours du deuxième trimestre	
Canada	9	—	1	10
États-Unis	16	—	—	16
Amérique du Nord	25	—	1	26
Chine élargie ¹	26	—	2	28
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	8	—	—	8
Asie-Pacifique	34	—	2	36
EMOA ²	9	—	1	10
Total des magasins permanents	68	—	4	72

	Exercice 2024					31 mars 2024
	2 avril 2023	Entrées au cours du premier trimestre	Entrées au cours du deuxième trimestre	Entrées au cours du troisième trimestre	Entrées au cours du quatrième trimestre	
Canada	9	—	—	—	—	9
États-Unis	8	2	3	2	1	16
Amérique du Nord	17	2	3	2	1	25
Chine élargie ¹	23	—	2	—	1	26
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	3	—	3	1	1	8
Asie-Pacifique	26	—	5	1	2	34
EMOA ²	8	1	—	—	—	9
Total des magasins permanents	51	3	8	3	3	68

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024 par rapport au deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le			
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Produits	267,8	281,1	(13,3)	(4,7) %
Coût des ventes	103,7	101,6	(2,1)	(2,1) %
Marge brute	164,1	179,5	(15,4)	(8,6) %
Ratio de la marge brute	61,3 %	63,9 %		(260) pb
Frais de vente, généraux et administratifs	162,5	177,2	14,7	8,3 %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	60,7 %	63,0 %		230 pb
Bénéfice d'exploitation	1,6	2,3	(0,7)	(30,4) %
Marge d'exploitation	0,6 %	0,8 %		(20) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	8,5	13,6	5,1	37,5 %
Perte avant impôt sur le résultat	(6,9)	(11,3)	4,4	38,9 %
Économie d'impôt	(13,2)	(15,4)	(2,2)	(14,3) %
Taux d'imposition effectif	191,3 %	136,3 %		5 500 pb
Bénéfice net	6,3	4,1	2,2	53,7 %
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,9	0,2	0,7	350,0 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	5,4	3,9	1,5	38,5 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	96 724 923	102 468 461		
Dilué ¹	98 181 197	103 586 542		
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,06 \$	0,04 \$	0,02	50,0 %
Dilué ¹	0,06 \$	0,04 \$	0,02	50,0 %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était moins élevé que le prix d'exercice. Par conséquent, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, 1 456 274 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 170 356 actions).

Produits

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Données présentées	Incidence du change	Variation en dollars	Données présentées	Variation en pourcentage
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023			Taux de change constant ¹		Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	103,9	109,4	(5,5)	(1,2)	(6,7)	(5,0) %	(6,1) %
Ventes en gros	137,3	162,0	(24,7)	(3,2)	(27,9)	(15,2) %	(17,2) %
Ventes autres	26,6	9,7	16,9	—	16,9	174,2 %	174,2 %
Total des produits	267,8	281,1	(13,3)	(4,4)	(17,7)	(4,7) %	(6,3) %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Données présentées	Incidence du change	Variation en dollars	Données présentées	Variation en pourcentage
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023			Taux de change constant ³		Taux de change constant ³
Canada	57,7	57,9	(0,2)	(0,1)	(0,3)	(0,3) %	(0,5) %
États-Unis	63,4	66,2	(2,8)	(0,8)	(3,6)	(4,2) %	(5,4) %
Amérique du Nord	121,1	124,1	(3,0)	(0,9)	(3,9)	(2,4) %	(3,1) %
Chine élargie ¹	46,4	43,9	2,5	(0,2)	2,3	5,7 %	5,2 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	19,7	19,9	(0,2)	(0,2)	(0,4)	(1,0) %	(2,0) %
Asie-Pacifique EMOA ²	66,1	63,8	2,3	(0,4)	1,9	3,6 %	3,0 %
EMOA ²	80,6	93,2	(12,6)	(3,1)	(15,7)	(13,5) %	(16,8) %
Total des produits	267,8	281,1	(13,3)	(4,4)	(17,7)	(4,7) %	(6,3) %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024 se sont établis à 267,8 M\$, en baisse de 13,3 M\$, ou 4,7 %, comparativement à 281,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont diminué de 6,3 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024 par rapport au deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023, ce qui reflète le renforcement de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours du trimestre considéré.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont représenté 38,8 % et 51,3 %, respectivement, du total des produits pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 38,9 % et à 57,6 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais a enregistré une croissance par rapport au deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023, et leur quote-part des produits et des unités vendues dans la répartition globale a ainsi été accrue, particulièrement dans les gammes d'articles des vêtements de tous les jours et des manteaux de duvet légers. Les produits tirés de la catégorie des manteaux en duvet épais ont diminué par rapport au deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 103,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 109,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 5,5 M\$, ou 5,0 %, est attribuable aux facteurs suivants :

- La diminution des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ s'est établie à 13,4 %, et ce, dans toutes les régions.
- Au cours du deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, afin de soutenir pleinement le lancement de la première collection capsule de Haider Ackermann qui aura lieu au prochain trimestre, nous avons planifié le calendrier des investissements dans notre marque et le marketing de manière qu'une majorité de ceux-ci soient effectués durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice en cours, ce qui a eu une incidence défavorable sur les produits du trimestre considéré. Au cours du deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023, les investissements dans le marketing liés à notre campagne d'image automne-hiver avaient été effectués pour favoriser les produits au cours de ce trimestre.
- Au cours du deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, la fréquentation des magasins utilisée pour calculer la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ ainsi que la conversion ont diminué par rapport au deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023, la hausse de la fréquentation de notre plateforme de commerce en ligne ayant été contrebalancée par une baisse de la conversion en ligne. Nous avons en particulier observé une baisse de la fréquentation des magasins utilisée pour calculer la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ dans la région de la Chine élargie et aux États-Unis, alors que la fréquentation a augmenté de façon importante dans l'EMOA.
- Ces résultats ont été contrebalancés en partie par l'expansion des magasins de détail, qui comprend deux nouveaux magasins permanents exploités directement, deux magasins temporaires convertis en magasins permanents au cours de l'exercice 2025, de même que six nouveaux magasins permanents exploités directement ouverts au cours de l'exercice précédent et exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2025.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 137,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 162,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 24,7 M\$, ou 15,2 %, tient à la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes en raison de la rationalisation continue dans le secteur Ventes en gros au moyen de la réduction des partenariats à mesure que nous rehaussons la qualité de nos partenaires dans ce canal, de même qu'au redimensionnement de nos stocks dans ce canal, surtout dans l'EMOA.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont chiffrés à 26,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, en hausse comparativement à 9,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 16,9 M\$ est attribuable au fait qu'il y a eu davantage d'événements pour les amis et la famille, conformément à notre stratégie d'écoulement des stocks relative à la gestion des stocks difficiles à écouler, de même qu'à l'apport aux produits de Paola Confectii.

Marge brute

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	Ratio de la marge brute		Données présentées	Ratio de la marge brute	
Marge brute	164,1	61,3 %		179,5	63,9 %	
						Variation en dollars (15,4)
						Variation en pb (260) pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024 se sont établis à 164,1 M\$ et à 61,3 %, respectivement, comparativement à 179,5 M\$ et à 63,9 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 15,4 M\$ de la marge brute est attribuable à une baisse des produits et à une diminution du ratio de la marge brute. Au cours du trimestre considéré, le ratio de la marge brute a subi l'incidence défavorable de la répartition selon les articles, notamment la proportion plus élevée des produits tirés de la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais, ainsi que de l'augmentation des frais de transport et des droits de douane découlant de la hausse des tarifs de transport aux États-Unis et dans l'EMOA et de la hausse des droits de douane dans l'EMOA.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	En pourcentage des produits		Données présentées	En pourcentage des produits	
Frais de vente, généraux et administratifs	162,5	60,7 %		177,2	63,0 %	
						Variation en dollars 14,7
						Variation en pourcentage 230 pb

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 162,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 177,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits ont diminué de 230 pb pour s'établir à 60,7 % au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 63,0 % pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023, principalement en raison de la réduction importante des charges du siège social.

La diminution de 14,7 M\$, ou 8,3 %, est attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 4,6 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 3,7 M\$ des coûts attribuable à l'expansion continue des magasins de détail aux États-Unis et en Asie-Pacifique, du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2025, ainsi qu'aux nouveaux magasins. La hausse des coûts comprend principalement les charges de personnel et les frais de transport et d'entreposage, ainsi que les amortissements des magasins de détail;
 - une hausse des coûts liés à la technologie principalement attribuable aux licences et aux coûts relatifs à l'infrastructure de commerce en ligne.
- une diminution de 19,3 M\$ des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - les honoraires de 13,2 M\$ qui ont été engagés au cours de la période comparative relativement au programme de transformation, lesquels ne se sont pas reproduits, y compris des honoraires de consultation de 7,7 M\$ et des coûts liés à la restructuration de la société de 5,5 M\$, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions découlant de la réduction de l'effectif;

- un montant de 10,5 M\$ lié à l'échéancier des investissements dans le marketing, qui auront lieu plus tard à l'exercice 2025 qu'à l'exercice 2024, principalement en raison du lancement de la première collection capsule de Haider Ackermann au troisième trimestre;
- une baisse de 3,6 M\$ des charges de personnel principalement attribuable à la réduction du personnel du siège social qui a eu lieu à l'exercice précédent;
- cette diminution a été partiellement contrebalancée par les fluctuations défavorables du change de 8,0 M\$.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le							
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023				
	Données présentées	Marge d'exploitation		Données présentées	Marge d'exploitation		Variation en dollars	Variation en pb
				Données reclassées	Données reclassées			
Ventes directes aux consommateurs	5,6	5,4 %		16,4	15,0 %		(10,8)	(960) pb
Ventes en gros	62,3	45,4 %		77,5	47,8 %		(15,2)	(240) pb
Ventes autres	7,7	28,9 %		1,7	17,5 %		6,0	1 140 pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	75,6			95,6			(20,0)	

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	Marge d'exploitation		Données présentées	Marge d'exploitation	
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	75,6			95,6		(20,0)
Charges du siège social	(74,0)			(93,3)		19,3
Total du bénéfice d'exploitation	1,6	0,6 %		2,3	0,8 %	(0,7)
						(20) pb

¹ Le total du bénéfice (de la perte) d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 1,6 M\$ et à 0,6 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 2,3 M\$ et à 0,8 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 0,7 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à la baisse de la marge brute expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par la baisse des frais de vente, généraux et administratifs. La baisse de la marge d'exploitation de (20) pb est attribuable à la baisse du ratio de la marge brute, contrebalancée en partie par l'importante diminution des charges du siège social.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 5,6 M\$ et à 5,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 16,4 M\$ et à 15,0 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La baisse de 10,8 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation liés à l'expansion du réseau de magasins de détail et à une baisse des produits.

La baisse de la marge d'exploitation de (960) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (110) pb pour s'établir à 75,3 % au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 76,4 % pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la répartition selon les articles, la proportion des produits tirés de la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais étant plus élevée.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (850) pb pour s'établir à 69,9 % au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 61,4 % pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, qui s'explique par les investissements dans notre réseau de magasins de détail en prévision de notre période de pointe et par la baisse des produits sectoriels. Ces hausses de coûts découlent essentiellement des charges de personnel et des frais de transport et d'entreposage, ainsi que des amortissements liés à l'expansion du canal de ventes de détail. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse des coûts liés à la technologie dans le canal du commerce en ligne se rapportant aux licences et aux coûts liés à notre infrastructure de commerce en ligne.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 62,3 M\$ et à 45,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 77,5 M\$ et à 47,8 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 15,2 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à la diminution de la marge brute découlant de la baisse des produits attribuable à la simplification continue du secteur Ventes en gros.

La baisse de la marge d'exploitation de (240) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (300) pb pour s'établir à 54,2 % au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 57,2 % pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la répartition selon les articles, principalement en raison d'une proportion moins élevée de ventes de manteaux en duvet épais.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont améliorés et ont diminué de 60 pb pour s'établir à 8,8 % au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 9,4 % pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution s'explique principalement par le fait que les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué plus rapidement que les produits sectoriels, ce qui est attribuable à la baisse des frais de transport et d'entreposage et des honoraires de consultation.

Ventes autres

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres s'est établi à 7,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à un bénéfice d'exploitation sectoriel de 1,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 6,0 M\$ du bénéfice d'exploitation s'explique par l'augmentation des produits et de la marge brute attribuable aux événements pour les amis et la famille, qui ont contribué à notre stratégie d'écoulement des stocks.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	Données présentées		
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	8,5	13,6	5,1	37,5 %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 8,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 13,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 5,1 M\$ tient à la hausse du profit net de 2,9 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente (diminution de 0,1 M\$ du passif, excluant des profits de change de 3,7 M\$) et de la contrepartie éventuelle (augmentation de 1,8 M\$ du passif, excluant des profits de change de 0,9 M\$) relatives à la coentreprise entre la société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon »). La variation de la juste valeur du passif au titre de l'option de vente découle du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule, alors que la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle s'explique autrement. Au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2024, la société et Sazaby League ont modifié l'entente. Auparavant, la contrepartie éventuelle différée était payable si la cible cumulative du BAIL ajusté convenue n'était pas atteinte d'ici le 30 juin 2026. Cette période a été prolongée jusqu'au 2 avril 2028. Cette diminution s'explique aussi par les fluctuations favorables du change liées à la facilité d'emprunt à terme, qui est libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 2,6 M\$.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif		
Économie d'impôt	(13,2)	191,3 %	(15,4)	136,3 %	(2,2)	5 500 pb

Pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, l'économie d'impôt s'est établie à 13,2 M\$, comparativement à 15,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 191,3 % et de 25,7 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, contre 136,3 % et 25,7 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif depuis le début du trimestre est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition et par la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente relative à la coentreprise au Japon.

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est chiffré à 6,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 4,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023 en raison des facteurs susmentionnés.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le semestre clos le 29 septembre 2024 par rapport au semestre clos le 1^{er} octobre 2023

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023		
		<i>Données reclassées</i>		
Produits	355,9	365,9	(10,0)	(2,7) %
Coût des ventes	139,2	131,2	(8,0)	(6,1) %
Marge brute	216,7	234,7	(18,0)	(7,7) %
Ratio de la marge brute	60,9 %	64,1 %		(320) pb
Frais de vente, généraux et administratifs	312,0	332,1	20,1	6,1 %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	87,7 %	90,8 %		310 pb
Perte d'exploitation	(95,3)	(97,4)	2,1	2,2 %
Marge d'exploitation	(26,8) %	(26,6) %		(20) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,7	28,1	16,4	58,4 %
Perte avant impôt sur le résultat	(107,0)	(125,5)	18,5	14,7 %
Économie d'impôt	(39,3)	(44,6)	(5,3)	(11,9) %
Taux d'imposition effectif	36,7 %	35,5 %		(120) pb
Perte nette	(67,7)	(80,9)	13,2	16,3 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4,3	(3,7)	8,0	216,2 %
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	(72,0)	(77,2)	5,2	6,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base et dilué	96 666 503	103 089 612		
Perte par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base et diluée ¹	(0,74) \$	(0,75) \$	0,01	1,3 %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était moins élevé que le prix d'exercice. Par conséquent, pour le semestre clos le 29 septembre 2024, 1 294 234 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 958 806 actions).

Produits

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	167,0	165,2	1,8	(1,5)	0,3	1,1 %	0,2 %
Ventes en gros	153,3	189,1	(35,8)	(3,4)	(39,2)	(18,9) %	(20,7) %
Ventes autres	35,6	11,6	24,0	—	24,0	206,9 %	206,9 %
Total des produits	355,9	365,9	(10,0)	(4,9)	(14,9)	(2,7) %	(4,1) %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	79,6	81,4	(1,8)	(0,1)	(1,9)	(2,2) %	(2,3) %
États-Unis	81,9	84,3	(2,4)	(0,9)	(3,3)	(2,8) %	(3,9) %
Amérique du Nord	161,5	165,7	(4,2)	(1,0)	(5,2)	(2,5) %	(3,1) %
Chine élargie ¹	68,3	63,4	4,9	(0,5)	4,4	7,7 %	6,9 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	28,6	24,9	3,7	(0,1)	3,6	14,9 %	14,5 %
Asie-Pacifique	96,9	88,3	8,6	(0,6)	8,0	9,7 %	9,1 %
EMOA ²	97,5	111,9	(14,4)	(3,3)	(17,7)	(12,9) %	(15,8) %
Total des produits	355,9	365,9	(10,0)	(4,9)	(14,9)	(2,7) %	(4,1) %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Pour le semestre clos le 29 septembre 2024, les produits ont augmenté de 10,0 M\$, ou 2,7 %, pour atteindre 355,9 M\$, contre 365,9 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont diminué de 4,1 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024 par rapport au semestre clos le 1^{er} octobre 2023, ce qui reflète la vigueur de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de la période considérée.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont représenté 46,9 % et 43,1 %, respectivement, du total des produits pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 45,1 % et à 51,7 %, respectivement, pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais a enregistré une croissance par rapport au semestre clos le 1^{er} octobre 2023, et sa quote-part des produits et des unités vendues dans la répartition globale a ainsi été accrue dans toutes les régions, sauf dans l'EMOA, où une baisse des produits et des unités vendues a été enregistrée. Les produits et les unités vendues de la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais ont augmenté dans les gammes d'articles des vêtements de tous les jours.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 167,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 165,2 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 1,8 M\$, ou 1,1 %, est essentiellement attribuable aux éléments suivants :

- L'expansion des magasins de détail, qui comprend deux nouveaux magasins permanents exploités directement, deux magasins temporaires convertis en magasins permanents au cours de l'exercice 2025, de même que six nouveaux magasins permanents exploités directement ouverts au cours de l'exercice précédent et exploités durant tout l'exercice 2025.
- Ces résultats ont été contrebalancés en partie par une diminution de 10,5 % des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ dans toutes les régions.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

- Au cours du semestre clos le 29 septembre 2024, afin de soutenir pleinement le lancement de la première collection capsule de Haider Ackermann qui aura lieu au prochain trimestre, nous avons planifié le calendrier des investissements dans notre marque et le marketing de manière qu'une majorité de ceux-ci soient effectués durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice en cours, ce qui a eu une incidence défavorable sur les produits du trimestre considéré. Au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, les investissements dans le marketing liés à notre campagne d'image automne-hiver avaient été effectués pour favoriser les produits au cours de cette période.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 153,3 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 189,1 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 35,8 M\$, ou 18,9 %, tient à la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes en raison de la rationalisation continue dans le secteur Ventes en gros au moyen de la réduction des partenariats à mesure que nous rehaussons la qualité de nos partenaires dans ce canal, de même qu'au redimensionnement de nos stocks dans ce canal, surtout dans l'EMOA.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 35,6 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 11,6 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 24,0 M\$, ou 206,9 %, est attribuable aux événements pour les amis et la famille, qui ont contribué à notre stratégie d'écoulement des stocks, de même qu'à l'apport aux produits de Paola Confectii.

Marge brute

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023			
	Données présentées	Ratio de la marge brute	Données présentées	Ratio de la marge brute		
Marge brute	216,7	60,9 %	234,7	64,1 %	(18,0)	(320) pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le semestre clos le 29 septembre 2024 se sont établis à 216,7 M\$ et à 60,9 %, respectivement, contre 234,7 M\$ et 64,1 %, respectivement, pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 18,0 M\$ de la marge brute est attribuable à une baisse des produits mentionnée précédemment et à une diminution du ratio de la marge brute. Au cours de la période considérée, le ratio de la marge brute a subi l'incidence défavorable de la répartition selon les articles, la proportion des produits tirés de la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais étant plus élevée, ainsi que de l'augmentation des frais de transport et des droits de douane et de la répartition selon les canaux.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	En pourcentage des produits	Données présentées	En pourcentage des produits	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Frais de vente, généraux et administratifs	312,0	87,7 %	332,1	90,8 %	20,1	310 pb

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 312,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 332,1 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits ont diminué de 310 pb pour s'établir à 87,7 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 90,8 % pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, principalement en raison de la réduction importante des charges du siège social.

La diminution de 20,1 M\$, ou 6,1 %, est attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 16,3 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 11,3 M\$ des coûts attribuable à l'expansion continue des magasins de détail aux États-Unis et en Asie-Pacifique, du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2025, ainsi qu'aux nouveaux magasins. La hausse des coûts comprend principalement les charges de personnel et les frais de transport et d'entreposage, ainsi que les amortissements des magasins de détail. L'augmentation comprend également une hausse des charges locatives et des coûts liés à l'entretien, y compris une hausse des coûts liés aux loyers variables en Asie-Pacifique découlant de la hausse des produits par rapport à l'exercice 2024;
 - une hausse des coûts liés à la technologie principalement attribuable aux licences et aux coûts liés à l'infrastructure de commerce en ligne;
 - une augmentation des frais d'entreposage découlant de l'ouverture d'une nouvelle installation au cours du trimestre comparatif de l'exercice 2024, ainsi qu'une augmentation des frais de transport découlant de la hausse du nombre d'unités vendues dans le canal du commerce en ligne et de la hausse des coûts liés à la logistique.
- une diminution de 36,4 M\$ des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - les honoraires de 21,0 M\$ qui ont été engagés au cours de la période comparative relativement au programme de transformation, lesquels ne se sont pas reproduits, y compris des honoraires de consultation de 15,5 M\$ et des coûts liés à la restructuration de la société de 5,5 M\$, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions, découlant de la réduction de l'effectif;
 - une baisse de 10,8 M\$ des charges de personnel principalement attribuable à la réduction du personnel du siège social qui a eu lieu à l'exercice précédent;
 - un montant de 6,9 M\$ lié à l'échéancier des investissements dans le marketing, qui auront lieu plus tard à l'exercice 2025 qu'à l'exercice 2024, principalement en raison du lancement de la première collection capsule de Haider Ackermann au troisième trimestre;
 - ces charges du siège social ont été partiellement contrebalancées par les fluctuations défavorables du change de 3,4 M\$.

Perte d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation	Variation en dollars	Variation en pb
			Données reclassées	Données reclassées		
Ventes directes aux consommateurs	(17,5)	(10,5) %	(1,1)	(0,7) %	(16,4)	(980) pb
Ventes en gros	58,3	38,0 %	80,7	42,7 %	(22,4)	(470) pb
Ventes autres	6,9	19,4 %	2,5	21,6 %	4,4	(220) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	47,7		82,1		(34,4)	

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	29 septembre 2024		1 ^{er} octobre 2023			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	47,7		82,1		(34,4)	
Charges du siège social	(143,0)		(179,5)		36,5	
Total de la perte d'exploitation	(95,3)	(26,8) %	(97,4)	(26,6) %	2,1	(20) pb

¹ Le total du bénéfice (de la perte) d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à 95,3 M\$ et à (26,8) %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 97,4 M\$ et à (26,6) %, respectivement, pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 2,1 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la baisse des frais de vente, généraux et administratifs, contrebalancée en partie par la baisse de la marge brute expliquée ci-dessus. La diminution de la marge d'exploitation de 20 pb est attribuable à la diminution du ratio de la marge brute, contrebalancée en partie par la baisse des frais de vente, généraux et administratifs décrite ci-dessus.

Ventes directes aux consommateurs

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établies à 17,5 M\$ et à (10,5) %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 1,1 M\$ et à (0,7) %, respectivement, pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La hausse de 16,4 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation liés à l'expansion du réseau de magasins de détail et à la diminution de la marge brute.

La baisse de la marge d'exploitation de (980) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (120) pb pour s'établir à 74,1 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 75,3 % pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la répartition selon les articles, la proportion des produits tirés de la catégorie des articles autres que les manteaux en duvet épais étant plus élevée.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (860) pb pour s'établir à 84,6 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 76,0 % pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation s'explique par le fait que les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté, en raison des investissements effectués dans notre réseau de magasins de détail en prévision de notre période de pointe, alors que les produits sectoriels sont demeurés stables. Ces facteurs sont principalement attribuables aux charges de personnel et aux frais de transport et d'entreposage dans le secteur. L'augmentation est également attribuable aux charges locatives et aux coûts liés à l'entretien, ainsi qu'aux amortissements dans le canal de ventes de détail. Elle s'explique aussi par la hausse des coûts liés à la technologie dans le canal du commerce en ligne se rapportant aux licences et aux coûts relatifs à notre infrastructure de commerce en ligne.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 58,3 M\$ et à 38,0 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 80,7 M\$ et à 42,7 % pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 22,4 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à la diminution de la marge brute découlant de la baisse des produits attribuable à la simplification continue du secteur Ventes en gros, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des frais de vente, généraux et administratifs.

La baisse de la marge d'exploitation de (470) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (380) pb pour s'établir à 52,5 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 56,3 % pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la répartition selon les articles, principalement en raison d'une proportion moins élevée de ventes de manteaux en duvet épais.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (90) pb pour s'établir à 14,5 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 13,6 % pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse des produits sectoriels, qui a surpassé la réduction des frais de vente, généraux et administratifs, en raison des frais de transport et d'entreposage ainsi que des honoraires de consultation.

Ventes autres

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres s'est établi à 6,9 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 2,5 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 4,4 M\$ du bénéfice d'exploitation s'explique par l'augmentation des produits et de la marge brute attribuable aux événements pour les amis et la famille, qui ont contribué à notre stratégie d'écoulement des stocks.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023		
	Données présentées	Données présentées		
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,7	28,1	16,4	58,4 %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 11,7 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 28,1 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 16,4 M\$ tient à la hausse du profit net de 18,7 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente (diminution de 4,5 M\$ du passif, excluant des profits de change de 5,4 M\$) et de la contrepartie éventuelle (diminution de 7,1 M\$ du passif, excluant des profits de change de 1,7 M\$) relatives à la coentreprise au Japon. La variation de la juste valeur du passif au titre de l'option de vente découle du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule, alors que la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle découle d'une prolongation de la durée. La diminution a été contrebalancée en partie par les fluctuations défavorables du change liées à la facilité d'emprunt à terme, qui est libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 1,3 M\$.

Impôt sur le résultat

	Semestre clos le					
	29 septembre 2024			1 ^{er} octobre 2023		
En millions de dollars canadiens	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Variation en dollars	Variation en pb
Économie d'impôt	(39,3)	36,7 %	(44,6)	35,5 %	(5,3)	(120) <i>pb</i>

Pour le semestre clos le 29 septembre 2024, l'économie d'impôt s'est établie à 39,3 M\$, comparativement à 44,6 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 36,7 % et de 25,5 %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 35,5 % et à 25,7 %, respectivement, pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition et par la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente relative à la coentreprise au Japon.

Perte nette

La perte nette s'est chiffrée à 67,7 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 80,9 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023 en raison des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées pour chacun des huit trimestres les plus récents.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Produits				% des produits de l'exercice	Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la société		Bénéfice (perte) d'exploitation	BAll ajusté ¹	Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société ¹	
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total			De base	Dilué				
Exercice 2025												
Deuxième trimestre	103,9	137,3	26,6	267,8	— %	5,4	0,06	\$ 0,06	\$	1,6	2,5	0,05 \$
Premier trimestre	63,1	16,0	9,0	88,1	— %	(77,4)	(0,80)	\$ (0,80)	\$	(96,9)	(96,0)	(0,79) \$
Exercice 2024												
Quatrième trimestre	271,5	41,4	45,1	358,0	26,8 %	5,0	0,05	\$ 0,05	\$	23,1	40,1	0,19 \$
Troisième trimestre	514,0	81,8	14,1	609,9	45,7 %	130,6	1,30	\$ 1,29	\$	198,8	207,2	1,37 \$
Deuxième trimestre	109,4	162,0	9,7	281,1	21,1 %	3,9	0,04	\$ 0,04	\$	2,3	15,6	0,16 \$
Premier trimestre	55,8	27,1	1,9	84,8	6,4 %	(81,1)	(0,78)	\$ (0,78)	\$	(99,7)	(91,1)	(0,70) \$
Exercice 2023												
Quatrième trimestre	227,5	45,5	20,2	293,2	24,1 %	(3,1)	(0,03)	\$ (0,03)	\$	17,6	26,6	0,13 \$
Troisième trimestre	450,2	114,4	12,1	576,7	47,4 %	134,9	1,28	\$ 1,28	\$	190,7	197,1	1,27 \$

¹ Le BAIL ajusté et le bénéfice net (la perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité, et le bénéfice net (la perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et de ce ratio et pour un rapprochement des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité avec les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables.

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net négatif ou réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre période de pointe. Dans le cadre de notre stratégie mondiale en matière de ventes directes aux consommateurs, nous avons rationalisé nos partenariats de gros et déplacé les ventes vers notre canal de ventes directes aux consommateurs. Nous nous attendons à ce que les produits tirés de notre secteur Ventes en gros représentent une moins grande proportion du total des produits à mesure que nous mettons en œuvre notre stratégie en matière de ventes directes aux consommateurs.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- rationalisation des partenariats de gros, qui a donné lieu à une diminution du carnet de commandes;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- incidence de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation accrue de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros et la demande des consommateurs;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada, où le prix de détail moyen par unité est en général plus élevé;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- produits tirés de la coentreprise au Japon constituée le 4 avril 2022;
- produits tirés de Paola Confectii, la nouvelle filiale constituée le 1^{er} novembre 2023, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- augmentation des produits tirés de la catégorie des articles autres que les manteau en duvet épais, qui s'est traduite par une modification de la répartition selon les articles;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à des pertes nettes au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;

- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés à la coentreprise au Japon et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- incidence de la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle relatives à la coentreprise au Japon;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires;
- hausse des frais de transport, restrictions relatives à la livraison et autres perturbations des infrastructures de transport et de livraison;
- augmentation des coûts des articles attribuable à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêt;
- rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités;
- coûts associés à la constitution de la coentreprise au Japon le 4 avril 2022 et au regroupement d'entreprises qui s'est traduit par l'acquisition de Paola Confectii le 1^{er} novembre 2023;
- coûts et charges liés à la mise en œuvre continue de notre programme de transformation, y compris les honoraires de consultation et les coûts de réduction de l'effectif.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS DE COMPTABILITÉ ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La société utilise certaines mesures financières qui sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité, y compris le BAII ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société, les produits selon un taux de change constant, le total du bénéfice (de la perte) d'exploitation sectoriel et la dette nette, certaines mesures financières qui sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité, y compris la marge du BAII ajusté, le bénéfice net (la perte nette) ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la société et le levier financier net, de même que la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs, qui est une mesure financière supplémentaire, dans chaque cas dans le présent document et dans d'autres documents. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la société, de même que sa situation financière. Ces mesures financières ne sont pas définies par les Normes IFRS de comptabilité et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
BAll ajusté	2,5	15,6	(93,5)	(75,5)
Marge du BAll ajusté	0,9 %	5,5 %	(26,3) %	(20,6) %
BAlIA ajusté	34,7	46,1	(28,6)	(16,5)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société	5,2	16,2	(70,9)	(56,9)
Bénéfice net (perte nette) ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	0,05 \$	0,16 \$	(0,73) \$	(0,55) \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,05 \$	0,16 \$	(0,73) \$	(0,55) \$
En millions de dollars canadiens	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	31 mars 2024	
Dette nette	(826,4)	(851,9)	(584,1)	

BAll ajusté, marge du BAll ajusté, BAlIA ajusté, bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société, et bénéfice net (perte nette) ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la société

Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, qui d'autre part ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et/ou qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter aux sections « Produits » dans les rubriques « Résultats d'exploitation » pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dette nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme la trésorerie moins le total des emprunts et des obligations locatives, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAlIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures financières et ces ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité pour déterminer le levier financier de la société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

(Diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs

La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire et s'entend du taux de croissance ou de diminution des ventes, sur la base d'un taux de change constant, effectuées par l'intermédiaire des sites de commerce en ligne et dans les magasins qui ont été en exploitation pendant un exercice complet (12 mois successifs). La mesure exclut les ventes dans les magasins pour les jours de bourse spécifiques au cours desquels les magasins étaient fermés pour les deux périodes, que ces fermetures aient eu lieu au cours de la période considérée ou de la période comparative. La mesure de la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés.

Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation sectoriel

Le total du bénéfice (de la perte) d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité définie comme les produits moins le coût des ventes et les frais de vente, généraux et administratifs se rapportant directement au secteur opérationnel. La mesure du total du bénéfice (de la perte) d'exploitation sectoriel que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique « Perte d'exploitation et marge d'exploitation » ci-dessus pour un rapprochement.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAII ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société pour les périodes indiquées. La marge du BAII ajusté correspond au BAII ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net (perte nette)	6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(13,2)	(15,4)	(39,3)	(44,6)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	8,5	13,6	11,7	28,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	1,6	2,3	(95,3)	(97,4)
Coûts liés à la transition du siège social a)	—	—	—	0,8
Coûts liés à la coentreprise au Japon c)	—	0,1	—	0,1
Coûts liés au programme de transformation e)	—	13,2	—	21,0
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii f)	0,9	—	1,8	—
Total des ajustements	0,9	13,3	1,8	21,9
BAII ajusté	2,5	15,6	(93,5)	(75,5)
Marge du BAII ajusté	0,9 %	5,5 %	(26,3) %	(20,6) %

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net (perte nette)	6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(13,2)	(15,4)	(39,3)	(44,6)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	8,5	13,6	11,7	28,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	1,6	2,3	(95,3)	(97,4)
Coûts liés à la transition du siège social a)	—	—	—	0,8
Coûts liés à la coentreprise au Japon c)	—	0,1	—	0,1
Coûts liés au programme de transformation e)	—	13,2	—	21,0
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii f)	0,9	—	1,8	—
Amortissements, montant net j)	32,2	30,5	64,9	59,0
Total des ajustements	33,1	43,8	66,7	80,9
BAILA ajusté	34,7	46,1	(28,6)	(16,5)

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net (perte nette)	6,3	4,1	(67,7)	(80,9)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts liés à la transition du siège social a), b)	—	—	—	1,2
Coûts liés à la coentreprise au Japon c)	—	0,1	—	0,1
(Profit) perte à la réévaluation de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente liées à la coentreprise au Japon d)	(2,3)	0,7	(10,9)	7,8
Coûts liés au programme de transformation e)	—	13,2	—	21,0
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii f)	0,9	—	1,8	—
(Profit) perte de change latent sur l'emprunt à terme g)	(0,9)	1,7	0,8	(0,5)
	(2,3)	15,7	(8,3)	29,6
Incidence fiscale des ajustements	—	(3,1)	(0,4)	(4,9)
Ajustements au titre de l'impôt différé h)	—	—	—	(0,5)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	4,0	16,7	(76,4)	(56,7)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle i)	1,2	(0,5)	5,5	(0,2)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribuable aux actionnaires de la société	5,2	16,2	(70,9)	(56,9)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	96 724 923	102 468 461	96 666 503	103 089 612
Dilué	98 181 197	103 586 542	96 666 503	103 089 612
Bénéfice net (perte nette) ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la société	0,05 \$	0,16 \$	(0,73) \$	(0,55) \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la société	0,05 \$	0,16 \$	(0,73) \$	(0,55) \$

- a) Coûts engagés pour la transition du siège social de la société, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- b) Coûts liés à la transition du siège social de la société présentés au point a), plus des charges d'intérêts sur les obligations locatives de néant et de 0,4 M\$ pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, respectivement.
- c) Coûts engagés dans le cadre de la constitution de la coentreprise au Japon. Ils découlent de l'incidence du ratio de la marge brute qui aurait autrement été présentée à la vente de stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée des coûts de la vente, ainsi que d'autres coûts liés à la constitution de la coentreprise au Japon.

- d) Variations de la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente, y compris les profits et les pertes de change, relatifs à la coentreprise au Japon. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a comptabilisé des profits de 2,3 M\$ et de 10,9 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – pertes de 0,7 M\$ et de 7,8 M\$, respectivement). Ces profits et pertes sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.
- e) Les coûts liés au programme de transformation incluent les honoraires de consultation de 7,7 M\$ et de 15,5 M\$, ainsi que les coûts liés aux indemnités de départ, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions, de 5,5 M\$ et de 5,5 M\$ découlant de la réduction de l'effectif pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, respectivement.
- f) Contrepartie additionnelle à payer aux actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs ») à l'égard de l'acquisition de Paola Confectii SRL, laquelle a été comptabilisée à titre de charge de rémunération.
- g) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change. Ces coûts sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.
- h) Ajustement d'impôt différé comptabilisé à la suite de l'application de la réforme fiscale suisse à Canada Goose International AG.
- i) Calculé comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présenté dans les états intermédiaires du résultat net de 1,2 M\$ et de 5,5 M\$ pour la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024, respectivement. Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présenté dans les états intermédiaires du résultat net de (0,2) M\$ et de 3,7 M\$, moins un ajustement du ratio de la marge brute de (0,3) M\$ et de (3,9) M\$ et la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 1^{er} octobre 2023, respectivement.
- j) Calculé comme les amortissements selon les Normes IFRS de comptabilité, moins l'incidence des coûts liés à la transition du siège social de la société [voir a) ci-dessus] au deuxième trimestre et au semestre clos le 1^{er} octobre 2023. Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16 *Contrats de location*.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour le semestre clos le 29 septembre 2024 par rapport au semestre clos le 1^{er} octobre 2023.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Variation en dollars	29 septembre 2024	1 ^{er} octobre 2023	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(50,4)	(57,2)	6,8	(193,3)	(266,5)	73,2
Activités d'investissement	(3,2)	(26,4)	23,2	(5,5)	(32,1)	26,6
Activités de financement	58,7	72,1	(13,4)	118,4	51,1	67,3
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	1,8	1,0	0,8	4,3	(1,5)	5,8
(Diminution) augmentation de la trésorerie	6,9	(10,5)	17,4	(76,1)	(249,0)	172,9
Trésorerie au début de la période	61,9	48,0	13,9	144,9	286,5	(141,6)
Trésorerie à la fin de la période	68,8	37,5	31,3	68,8	37,5	31,3

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, y compris les nouveaux magasins, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités de crédit en Chine continentale, à la facilité de crédit au Japon et à la facilité de crédit renouvelable pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros comptabilisées plus tôt au cours de l'exercice. L'optimisation des niveaux de production afin que l'offre d'articles soit mieux adaptée à la demande attendue, la consolidation de nos installations de fabrication et l'internalisation accrue de la production afin de mieux contrôler les niveaux de production et les coûts sont tous des facteurs qui ont aussi eu une incidence sur les stocks.

Au 29 septembre 2024, le total des stocks se chiffrait à 473,4 M\$, comparativement à 519,7 M\$ au 1^{er} octobre 2023, ce qui reflète une diminution de 46,3 M\$. Les stocks de matières premières ont diminué de 4,7 M\$ par rapport au trimestre comparatif, principalement en raison de la baisse des achats de stocks de sécurité. Les stocks de produits finis ont diminué de 38,0 M\$ en raison de la gestion des stocks de produits finis difficiles à écouler au moyen des produits générés dans le secteur Ventes autres, et du transfert des produits finis des stocks vers l'obsolescence, ce qui a donné lieu à une hausse de la réserve au titre de l'obsolescence des stocks de produits finis.

Au 29 septembre 2024, l'augmentation du total des stocks par rapport au 31 mars 2024 est attribuable à la hausse des produits finis, qui s'explique par le caractère saisonnier de nos activités, car les niveaux des stocks augmentent avant la période de pointe des ventes. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une baisse des matières premières en raison d'un ajustement apporté aux processus d'achat afin que l'offre soit mieux adaptée aux besoins en matière de production.

Nous continuons de surveiller les niveaux de stocks dans chacun de nos canaux de vente et dans toutes les régions géographiques, et nous avons l'intention de continuer à les ajuster à la demande que nous prévoyons dans chaque région.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 50,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 57,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 6,8 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à la diminution de 17,0 M\$ de l'impôt payé, contrebalancée en partie par la baisse de la production des stocks et la baisse des frais de vente, généraux et administratifs, comme il est décrit précédemment, qui se sont traduites par une diminution des créiteurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 193,3 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 266,5 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 73,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à la baisse de l'impôt payé de 41,7 M\$ et à la baisse de la production des stocks.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 3,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 26,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 23,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par la baisse des dépenses découlant de la réduction du rythme d'expansion des magasins de détail par rapport au trimestre comparatif, conformément à la priorité pour l'exercice 2025, qui est de renforcer notre réseau de magasins de détail existant.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 5,5 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 32,1 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 26,6 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par la baisse des dépenses découlant de la réduction du rythme d'expansion des magasins de détail par rapport au trimestre comparatif, conformément à la priorité pour l'exercice 2025, qui est de renforcer notre réseau de magasins de détail existant.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 58,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 72,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} octobre 2023. La diminution de 13,4 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement découle de la diminution de 79,7 M\$ des prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable, partiellement contrebalancée par l'augmentation de 29,9 M\$ des paiements aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, ce qui ne s'est pas reproduit au cours du trimestre considéré, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 118,4 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, comparativement à 51,1 M\$ pour le semestre clos le 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 67,3 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement est attribuable au fait qu'aucun rachat d'actions n'a eu lieu, comparativement à des rachats d'actions de 57,4 M\$ pour la période comparative dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2024, comme il est décrit ci-après, et à l'augmentation des emprunts de 36,7 M\$ sur les facilités de crédit en Chine continentale. Ces facteurs ont été légèrement contrebalancés par la baisse de 25,4 M\$ des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable et par la hausse de 12,2 M\$ des paiements de capital sur les obligations locatives.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 29 septembre 2024, au 1^{er} octobre 2023 et au 31 mars 2024.

En millions de dollars canadiens	29 septembre 2024	1^{er} octobre 2023	Variation en dollars	31 mars 2024	Variation en dollars
Trésorerie	68,8	37,5	31,3	144,9	(76,1)
Facilités en Chine continentale	(74,4)	(47,5)	(26,9)	—	(74,4)
Facilité au Japon	(31,4)	(29,1)	(2,3)	(5,4)	(26,0)
Facilité renouvelable	(61,3)	(86,3)	25,0	—	(61,3)
Emprunt à terme	(390,2)	(396,2)	6,0	(393,1)	2,9
Obligations locatives	(337,9)	(330,3)	(7,6)	(330,5)	(7,4)
Dette nette¹	(826,4)	(851,9)	25,5	(584,1)	(242,3)

¹ La dette nette est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Au 29 septembre 2024, la dette nette¹ se chiffrait à 826,4 M\$, comparativement à 851,9 M\$ au 1^{er} octobre 2023. L'augmentation de 25,5 M\$ s'explique par l'augmentation des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable. Le levier financier net¹ au 29 septembre 2024 était de 2,9 fois le BAIIA ajusté, comparativement à 3,3 fois le BAIIA ajusté au 1^{er} octobre 2023.

Au 31 mars 2024, la dette nette¹ se chiffrait à 584,1 M\$. L'augmentation de 242,3 M\$ au 29 septembre 2024 est attribuable à une diminution de la trésorerie de 76,1 M\$ et à la hausse des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable, les facilités de crédit en Chine continentale et la facilité de crédit au Japon, conformément au caractère saisonnier de nos besoins en fonds de roulement.

¹ La dette nette est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité et le levier financier net est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Modifications des emprunts

Le taux Canadian Dollar Offered Rate n'est plus publié depuis le 28 juin 2024. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, la société a apporté des modifications à sa facilité de crédit renouvelable, la faisant passer du taux d'intérêt de référence Canadian Dollar Offered Rate au taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »). Il n'y a pas eu d'autres modifications des emprunts au cours du semestre clos le 29 septembre 2024.

Se reporter à la note 10, « Emprunts », de nos états financiers intermédiaires ainsi qu'à la note 17, « Emprunts », et aux sections « Facteurs ayant une incidence sur notre rendement » et « Dette » de notre rapport annuel de l'exercice 2024 pour obtenir des renseignements détaillés sur nos facilités d'emprunt et le caractère saisonnier de nos activités.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Transactions liées au capital social pour le semestre clos le 29 septembre 2024

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »). La société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 du 22 novembre 2023 au 21 novembre 2024, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration a autorisé la société à racheter jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne, soit 10,0 % du flottant (selon la définition de ce terme dans les règles de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 10 novembre 2023. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, et conformément aux règlements de ces bourses et systèmes. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société peut racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 71 846 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} mai 2023 et se terminant le 31 octobre 2023. Une copie de l'avis d'intention de la société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la société. La société est d'avis que le rachat de ses actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 est une utilisation justifiée et souhaitable de la trésorerie excédentaire disponible.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2024 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2024 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura racheté des actions à droit de vote subalterne de la valeur maximale prévue aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2024, la société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société a racheté 3 586 124 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,9 M\$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023

Avant l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société avait procédé à une autre offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 »). La société était autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 du 22 novembre 2022 au 21 novembre 2023, conformément aux exigences de la TSX.

Au cours du semestre clos le 1^{er} octobre 2023, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, la société a racheté 2 521 501 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,2 M\$.

Se reporter à la note 11, « Capitaux propres », de nos états financiers intermédiaires et à la note 18, « Capitaux propres », de notre rapport annuel de l'exercice 2024 pour obtenir des renseignements détaillés sur l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 et sur l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023.

Obligations contractuelles

Se reporter à la section « Obligations contractuelles » du rapport de gestion dans notre rapport annuel de l'exercice 2024 et à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », de nos états financiers intermédiaires pour un résumé des obligations contractuelles importantes et des autres obligations de la société. Il n'y a pas eu de changement significatif depuis le 31 mars 2024.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. Une filiale européenne de la société avait conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Le 12 avril 2024, cet accord a été résilié. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 29 septembre 2024.

Se reporter à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », des états financiers intermédiaires et à la rubrique « Arrangements hors bilan » de notre rapport annuel de l'exercice 2024 pour obtenir des renseignements détaillés sur les arrangements hors bilan.

CAPITAL SOCIAL EN CIRCULATION

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 31 octobre 2024, il y avait 45 790 918 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 31 octobre 2024, il y avait 4 864 792 options, 661 403 unités d'actions restreintes et 688 711 unités d'actions liées à la performance en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits de 2 382 162 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées à la performance dont les droits sont acquis, y compris toutes les unités d'actions liées à la performance dont les droits ont été acquis après que les objectifs de performance eurent été dépassés, soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière. Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. En outre, par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujéti à une franchise de 10 %. Cette entente ne s'applique qu'aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY.

De plus, une filiale européenne de la société gérât le risque de crédit en vertu d'un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Le 12 avril 2024, cet accord a été résilié, ce qui a eu une incidence non significative sur les créances clients de la société.

Notre exposition au risque de crédit n'a pas changé de façon importante par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché » de notre rapport annuel de l'exercice 2024 pour obtenir des renseignements détaillés sur le risque de crédit de la société.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. En outre, nos transactions en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en dollars taïwanais devraient augmenter au fur et à mesure que nos activités en Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change liés à nos établissements à l'étranger convertis en dollars canadiens. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains et en euros en raison des variations du taux de change en dollars américains ou en euros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change relativement à plusieurs monnaies. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro aura l'effet contraire.

Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaies étrangères, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Risque de change lié aux emprunts

Nous sommes aussi exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en devises sur les facilités de crédit en Chine continentale, la facilité de crédit au Japon, la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme. La société a conclu des contrats de change à terme afin de couvrir 90 %, ou 270,0 M\$ US, de son exposition au risque de change associé aux paiements de capital sur la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains.

Se reporter à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », de nos états financiers intermédiaires et à la section « Risque de change » de notre rapport annuel de l'exercice 2024 pour obtenir des renseignements détaillés sur le programme de couverture de la société.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités de crédit en Chine continentale, de la facilité de crédit au Japon, de la facilité de crédit renouvelable et de la facilité d'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 2,92 %, de 0,64 %, de 5,75 % et de 8,47 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, qui prendront fin le 31 décembre 2025, afin de payer des taux d'intérêt fixes et de recevoir des taux d'intérêt variables sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Le taux de référence des taux d'intérêt variables compris dans les swaps correspond au taux SOFR, et les taux fixes moyens sont de 1,76 %. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de l'emprunt à terme de 300,0 M\$ US. Les swaps de taux d'intérêt sont toujours désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Compte tenu du solde de clôture des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture au cours du semestre clos le 29 septembre 2024 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les facilités de crédit en Chine continentale, la facilité de crédit au Japon, la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 0,4 M\$, de 0,2 M\$, de 0,3 M\$ et de 2,0 M\$, respectivement (semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$, 0,1 M\$, 0,2 M\$ et 2,0 M\$, respectivement).

Jusqu'au troisième trimestre clos le 31 décembre 2023, la société calculait la sensibilité aux taux d'intérêt des facilités d'emprunt à l'aide du solde moyen de la facilité et du taux d'intérêt moyen pour la période considérée. Après le troisième trimestre, la société a calculé la sensibilité aux taux d'intérêt des facilités d'emprunt à l'aide du solde de clôture de la facilité et du taux d'intérêt de clôture, ce changement étant applicable pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La société est d'avis que ce changement permet de fournir de l'information plus pertinente sur la sensibilité aux taux d'intérêt. La société a comptabilisé ce changement comme un changement d'estimations et a ajusté l'information fournie de façon prospective.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2025

Une analyse révisée de nos perspectives pour l'exercice 2025 est présentée dans notre communiqué de presse sur les résultats daté du 7 novembre 2024, à la rubrique portant sur les perspectives pour l'exercice 2025. Ce communiqué de presse est publié sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, sous le profil de la société, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov.

LITIGES ET AUTRES ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités, la société peut faire l'objet de poursuites de nature judiciaire et réglementaire de même que d'actions en justice relativement à ses activités, ce qui comprend les affaires concernant ses articles, ses relations contractuelles et ses relations de travail. La société comptabilise des passifs éventuels lorsqu'une perte liée à une réclamation est jugée probable et peut être estimée de façon raisonnable.

Une médiation a eu lieu au cours de l'exercice 2024 en lien avec un avis d'arbitrage signifié précédemment par un ancien fournisseur de la société réclamant des dommages-intérêts pour rupture de contrat et pour moyens illicites de nature délictueuse relativement à la résiliation d'une convention d'approvisionnement. Il est également affirmé dans la réclamation que la divulgation d'informations par la société relativement à la localisation des sources d'approvisionnement et à la traçabilité de ses articles constituait des actes illégaux préjudiciables à l'ancien fournisseur. Cette médiation n'a donné lieu au règlement d'aucune affaire ni d'aucune réclamation, et les parties continuent la procédure, des audiences d'arbitrage étant prévues pour statuer sur les réclamations. La société est d'avis qu'elle a une défense substantielle contre cette réclamation et n'a par conséquent comptabilisé aucune provision dans les états financiers. En revanche, si l'arbitrage donne lieu à un règlement en faveur de l'ancien fournisseur, l'obligation connexe pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers et les résultats d'exploitation de la société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires ainsi qu'avec des organismes liés à des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a engagé des charges de 0,6 M\$ et de 1,1 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$ et 0,4 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 M\$ au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$; 31 mars 2024 – 0,2 M\$).

L'obligation locative à payer à un ancien actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « vendeur rattaché à Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 2,1 M\$ au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 2,7 M\$; 31 mars 2024 – 2,5 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a payé aux entités liées au vendeur rattaché à Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,5 M\$ et de 0,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,3 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 29 septembre 2024, au 1^{er} octobre 2023 et au 31 mars 2024.

La coentreprise entre la société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon ») a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 1,7 M\$ au 29 septembre 2024 (1^{er} octobre 2023 – 2,2 M\$; 31 mars 2024 – 1,9 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a versé à Sazaby League un montant totalisant 0,5 M\$ et 1,8 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,8 M\$ et 1,9 M\$, respectivement). Au 29 septembre 2024, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$ (1^{er} octobre 2023 – 0,2 M\$; 31 mars 2024 – 0,3 M\$).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 0,2 M\$ et de 0,2 M\$, respectivement, à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (deuxième trimestre et semestre clos le 1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$ et 0,1 M\$, respectivement). Au 29 septembre 2024, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de 0,2 M\$ relative à ces sociétés (1^{er} octobre 2023 – 0,1 M\$; 31 mars 2024 – 0,1 M\$).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Paola Confectii qui a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, si les actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, un montant supplémentaire sera à payer aux vendeurs rattachés à PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs »). Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 29 septembre 2024, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 0,6 M\$ et de 1,5 M\$, respectivement, relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 7,7 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les autres passifs à long terme de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs rattachés à PCML au 29 septembre 2024.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 29 septembre 2024. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2024, la société a payé à l'un des vendeurs rattachés à PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement. Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML au 29 septembre 2024.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la section « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport de gestion, compris dans le rapport annuel de l'exercice 2024.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles Normes IFRS de comptabilité et nouvelles modifications et interprétations des Normes IFRS de comptabilité existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position.

Normes publiées et adoptées

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres et d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1). Ces modifications précisent que les clauses restrictives que l'entité doit respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'une dette en tant que passif courant ou non courant à la date de clôture. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'adoption de la décision a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). La société a modifié les méthodes comptables existantes relatives à la présentation des passifs dans l'état de la situation financière au 1^{er} avril 2024. La société a évalué l'incidence de la modification et a identifié des passifs de 23,0 M\$ à la date d'adoption, qui ont été comptabilisés à titre de passifs non courants dans les provisions relatives aux garanties qui ne peuvent plus être présentés à ce titre conformément à la décision. Par conséquent, ce solde a été reclassé dans les passifs courants au poste Provisions de l'état de la situation financière.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans l'état de la situation financière. Des montants de 22,2 M\$ et de 23,0 M\$ ont par conséquent été reclassés des provisions non courantes aux provisions courantes pour les périodes closes le 1^{er} octobre 2023 et le 31 mars 2024, respectivement.

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier Deux – Modifications d'IAS 12 Impôts sur le résultat* (les « modifications »). Les modifications prévoient une exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier Deux de la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») et à la présentation d'informations à ce sujet.

La société entre dans le champ d'application des règles du Pilier Deux de l'OCDE. En vertu de ces règles, l'entité mère de la société sera tenue de payer un impôt sur le bénéfice de toute filiale dont le taux d'imposition effectif (déterminé conformément aux règles du Pilier Deux au Canada) est de moins de 15 %, à moins qu'une loi semblable aux règles du Pilier Deux ne soit en vigueur dans leur territoire de constitution de la filiale. Le 20 juin 2024, les règles du Pilier Deux sont devenues loi au Canada, et elles s'appliquent à la société depuis le 1^{er} avril 2024.

La société a terminé l'évaluation de l'application des règles du Pilier Deux et ne prévoit pas, à l'heure actuelle, qu'elles auront une incidence significative sur sa position fiscale. Elle continue toutefois de suivre l'évolution de la situation.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information [au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act]. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 29 septembre 2024 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2024, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. La direction a conclu qu'au 29 septembre 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace.

Limites des contrôles et des procédures

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.